

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER des GARENNES

Jeudi 6 juillet 2017
Centre social des Hautes Garennes

Présents

M. Frédéric DELORME, M. François FERRET, M. Fabio GISLON, Mme Véronique GISLON, Mme Marie JONCHERAY, Mme Solange RENON, Mme Geneviève RIOU, Mme Guadalupe ROLDAN, Mme Suzanne VIGINIER, Mme Delphine VILAIN,

Excusés : Mme Danielle CASULLERAS, Mme Yvette DENIS DIT CALWA, Mme Florence FOURMY,

Élus :

Mme Régina LAHUTTE, adjointe au maire déléguée aux jeunes parents, quartiers du Pileu et des Garennes,

M. Lionel TÉTU, conseiller municipal délégué aux espaces verts et à la propreté urbaine,

Services municipaux : M. Sébastien MASSON, Service vie locale,

M. Stéphane PUAUD, Maison des Hautes Garennes – Centre Social

Président de séance : M. Frédéric DELORME,

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service vie locale.

Introduction :

a) Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE, adjointe chargée du quartier Les Garennes.

b) Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

M. Frédéric DELORME est président de séance.

c) Validation du compte-rendu de la séance du 13 décembre 2016.

M. TÉTU soulève un malentendu à propos d'une réponse formulée dans une question diverse de la page 4 : Mme DENIS DIT CALWA signalait que le passage-piétons entre le n°105 et le n°104 qui dessert le centre de consultation Chaumont était signalé avec des balises qui ont été arrachées dernièrement par des véhicules et les scellements ont été enlevés. Elle demande pourquoi ce passage n'était pas surélevé. Monsieur TÉTU répond qu'il pensait qu'ils avaient été tous sécurisés (et non surélevés). Le compte-rendu est validé après cet ajout.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) Retour sur la journée citoyenne et la fête de quartier du 20 mai 2017

Les participants qui se sont rendus aux manifestations de ce 20 mai précisent :

- Qu'il y a peut-être eu un peu moins de fréquentation que les autres années,
- Que les activités à destination des jeunes enfants n'ont lieu que le matin. M. TÉTU rappelle que les enseignants ne sont présents que le matin, d'où une focalisation sur ce moment de la journée.
- Que des opérations citoyennes de nettoyage pourraient porter sur le chemin Roquille ou encore à proximité du magasin Franprix et le bosquet proche.
- Que pour profiter pleinement des fêtes de quartier, il serait judicieux de ne pas les multiplier à la même date.

Mme LAHUTTE a recueilli un avis positif des parents d'élèves sur cette fête de l'école-fête de quartier. Sa date à fin mai a été saluée par tous. Un souci est à noter à propos de l'équipement électrique sans doute pas assez puissant.

b) Retour sur le café gourmand du 10 juin 2017.

Satisfaits de la première expérience en janvier, les membres du conseil de quartier ont réitéré ce rendez-vous convivial. Il permet de discuter entre riverains et participants du conseil de quartier pour réfléchir ensemble de façon simple à des propositions d'amélioration du cadre de vie. Les participants ont certes le regret de ne pas avoir vu beaucoup d'habitants, ils proposent toutefois de renouveler l'expérience prochainement.

c) Information sur les arbitrages budgétaires concernant la voirie pour l'année 2017

Mme LAHUTTE informe que l'aire de retournement avenue de Stalingrad / rue Jean-Jacques Rousseau a été réalisée. De même que l'éclairage public de la passerelle Jean Jaurès et du sentier des Haudemeurs. Mme LAHUTTE poursuit en présentant des travaux qui seront réalisés cet été dans l'école maternelle Tailhan (pose d'une VMC double flux) et au gymnase Cabrol (remise en état du sol).

Un participant rappelle que le rond-point chemin de Briis est toujours abîmé. M. TÉTU répond que ce dernier fait toujours l'objet de signalements de la part des services de la Ville au Département qui a compétence sur ce rond-point.

2. Point sur les travaux des commissions

a) Commission Investissements : retour sur la réunion du 4 mai 2017.

Mme RIOU rappelle que depuis trois ans, les conseils de quartier sont dotés chaque année d'une enveloppe d'un montant de 50 000€. Cette somme est destinée à la réalisation de projets sur l'espace public, permettant d'améliorer la qualité de vie des Palaisiens. Ainsi depuis 2015, des tables de jeux ont agrémenté les squares et parcs de la ville, des plaques explicatives ont été rédigées en vue d'être posées à proximité des lieux et monuments historiques de la ville et le square du Pileu a été rénové. Dernier

projet en date : des bacs de plantes aromatiques ont été installés dans les quartiers palaisiens. Lors de la réunion du 4 mai, 3 propositions ont été présentées pour le quartier des Garennes :

- Proposition d'une exposition de photographies sur l'école Tailhan ou avenue des Cosmonautes afin de valoriser un travail réalisé par les élèves de l'école avec un photographe professionnel. Il s'agirait de tirer ces photos en grand format sur un support destiné à l'extérieur et éventuellement les changer de site pour maintenir une dynamique intéressante.
- Proposition de décorer le tunnel Henri Barbusse au moyen d'une fresque peinte. À cette proposition M. TÉTU prévient de la nécessité de garder en évidence sans les masquer, les fissures d'un tel édifice pour surveiller la structure.
- Proposition d'un parcours sportif le long du SPTC. Ce projet serait inter-quartier.

Mme LAHUTTE informe qu'un appel à suggestion sera lancé dans le prochain Palaiseau Mag'.

Mme RIOU propose en outre la réalisation d'un canipark. M. TÉTU n'est pas favorable à une telle idée en raison de l'entretien permanent d'un tel site (à Massy les agents passent quatre fois par jour). L'endroit est malodorant. M. TÉTU préconise des canisacs. Une participante suggère la pose de carreaux sur les trottoirs pour signaler qu'ils ne sont pas des « crottoirs ». Reste à savoir si ce type de projet s'inscrit dans le budget d'investissement.

b) Circulations douces : retour sur la commission 20 avril 2017.

Mme LAHUTTE présente les cheminements structurants en cours d'études évoqués lors de cette réunion :

❖ Chemin de la Batterie de la Pointe :

Actuellement l'accès à la Batterie de la Pointe est assuré par le chemin existant. La liaison piétonne envisagée se situe sur une parcelle privée. La pérennité de ce cheminement via la parcelle AT 52 est un axe prioritaire de travail pour la commune.

❖ Chemin de la Batterie de l'Yvette :

Nous sommes dans la même démarche conduite dans le cadre de la procédure de révision du PLU que pour le chemin de la Batterie de la Pointe. En effet, le chemin traverse des propriétés privées.

❖ Chemin Edmé Jomard (Polytechnique) :

Le projet pour ce sentier est mené par l'EPAPS et la CPS dans le cadre de l'aménagement du Plateau de Saclay. C'est un cheminement piéton uniquement. Les vélos ou les piétons avec bagages n'ont pas été envisagés. Cependant, le projet d'aménagement intègre la réfection de l'ensemble avec au niveau des escaliers la création d'une bande roulante. Lors des échanges avec l'EPAPS, la ville a demandé l'installation de bancs, de l'éclairage et un revêtement spécifique. Dans le cadre de ce projet, le positionnement d'une station véligo est également à revoir. Le planning prévisionnel est 2018, il y a aura une phase de concertation.

❖ Liaison gare « Le Guichet » – Nano Innov (via le Parc Chanlon) :

Le projet pour cette liaison est mené par l'EPAPS et la CPS dans le cadre de l'aménagement du Plateau de Saclay. Actuellement deux solutions sont proposées dans le parc Chanlon :

- Franchissement partiel de la carrière avec passerelle en bois
- Passage dans la carrière avec déclivité plus importante gérée par des escaliers.

Ces travaux pourraient être menés en 2018.

c) **Commission « Circulation – stationnement » : retour sur la réunion du 31/03/2017**

Sur la question du passage piétons entre le n°105 et le n°104 de l'avenue de Stalingrad qui dessert le Centre de consultations Chaumont pour lequel des balises qui ont été arrachées, M. TÉTU relancera le Département pour que soient posées de nouvelles balises.

L'aménagement pour faciliter le demi-tour avenue de Stalingrad / rue J.J. Rousseau a été réalisé.

Concernant les places de stationnement devant la pharmacie, la copropriété n'autorise pas les travaux. Donc la Ville se trouve dans une impasse et n'interviendra pas.

3. Questions diverses.

- M. FERRET évoque du stationnement en double file au niveau d'une nouvelle épicerie de l'avenue de Stalingrad et propose la pose de balises ou de poteaux.
- Des dysfonctionnements de nettoyage des caniveaux sont signalés. M. TÉTU rappelle les difficultés rencontrées avec l'entreprise sous-traitante et que les anomalies sont systématiquement relayées à la CPS.
- Une participante signale que les bouches incendie de la rue de Unna et la rue Henri Barbusse sont dépourvues d'habillage.
- Une participante signale le problème de stationnement récurrent dans la rue de Unna le long des barrières et des lignes jaunes continues gênant la circulation automobile.
- Une participante signale du stationnement gênant dans la rue Wilson (au niveau des numéros 55 à 83) qui est normalement en zone bleue. Toutefois le stationnement demeure permanent la journée et que des camions stationnent régulièrement au ras des bateaux aux entrées cochères. La signalisation au sol par les bandes jaunes n'est pas respectée et la visibilité s'en trouve altérée pour sortir de chez soi.
- Le marronnier de la maison abandonnée de la rue du Midi prend de l'envergure et dépasse sur le domaine public. M. TÉTU répond qu'une taille de ce qui dépasse sur le domaine public sera réalisée.
- M. DELORME pose la question de l'anticipation du réseau de transport public destiné aux futurs résidents du site étudiant Redstone. Mme LAHUTTE répond que la plupart des étudiants se rendra principalement sur le Plateau de Saclay. Mme LAHUTTE va rechercher des réponses plus fournies à cette question.

4. Proposition d'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Planification d'un café gourmand

Point sur les projets s'inscrivant dans le budget d'investissement des conseils de quartier